

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT
COMMUNE DE LA BOISSIERE

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION
DU 12 DECEMBRE 2019

Présents à l'ouverture de la séance : Jean-Claude CROS, Rodolphe AUGÉ, Jean-Pierre BOUDES, Sabine CHAUSSAT, Julie LABRY, Sébastien LAINÉ, Jessica MARTINEZ-DUPUIS, Victor PEREIRA, Roger PERRET
Excusé : Daniel PRUNIER

Absents : Carine CHEYNET, Aurélie COIGNARD, Baptiste LALFERT, Régis LOUBET, Sylvain SECONDY

1. A 6 voix pour et 3 abstentions (AUGÉ, LAINÉ, PEREIRA), décision de proposer au conseil d'école une organisation des temps scolaires sur quatre jours à partir de la rentrée 2020/2021
2. A l'unanimité, décision d'adhérer au REZO POUCE
3. A l'unanimité, approbation de l'avant-projet sommaire du programme de voirie 2020 estimé à 70 803.80 € HT.
4. A 8 voix pour et 1 abstention (CHAUSSAT), approbation de l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre pour la salle d'activités pour un montant de 1 495.69 € HT
5. A l'unanimité, le tarif 2020 des concessions dans le cimetière communal sont fixées comme suit : m2 de terrain : 153 € HT ; case de columbarium : 433 € HT
6. A l'unanimité décision de maintenir pour 2020 les tarifs actuels de location de la salle polyvalente
7. A l'unanimité, décision de maintenir pour 2020 les tarifs actuels du restaurant scolaire et d'accueil des fratrises durant la pause méridienne
8. A l'unanimité, décision de maintenir pour 2020 les tarifs actuels des activités péri et extra scolaires
9. A l'unanimité, décision de maintenir pour 2020 les tarifs actuels du repas du 13 juillet
10. A 8 voix pour et 1 abstention (CHAUSSAT), décision de ne pas émettre d'observation sur le rapport de contrôle des comptes et de la gestion de la communauté de communes Vallée de l'Hérault effectué par la chambre régionale des comptes au titre des exercices 2012 et suivants
11. A l'unanimité, décision de modifier le tableau des effectifs du personnel communal
12. M. le Maire rend compte au conseil de sa décision de ne pas préempter, après avis de la commission aménagement du territoire, environnement, les parcelles suivantes : A 292, 293 (DIA 19-5336), A 228, 332, 334 (DIA 19-5980)
13. Questions diverses
M. CROS et Mmes LABRY et MARTINEZ-DUPUIS quittent la salle.
M. LAINÉ prend la présidence de séance
14. Elaboration du plan local d'urbanisme – bilan de la concertation et arrêt du projet : retiré de l'ordre du jour

Vu pour être affiché le 16 décembre 2019 conformément aux prescriptions de l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités locales.

Fait à La Boissière, le 13 décembre 2019,

LE MAIRE,
Jean-Claude CROS

